

L'INDUSTRIE

LA ST. LOUIS KNITTING MILLS—RENCONTRE ENTRE LES DIRIGEANTS ET UN FONCTIONNAIRE DU MINISTÈRE—LE RAPPORT SOUMIS AU MINISTRE

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

J'aimerais demander au ministre si, pour faire suite aux nombreuses demandes que je lui ai formulées précédemment, il a envoyé un fonctionnaire de son ministère pour discuter avec les dirigeants de la compagnie St. Louis Knitting Mills, à Princeville, qui emploie 75 personnes et, dans l'affirmative, a-t-il reçu un rapport dudit fonctionnaire?

M. l'Orateur: Je crois vraiment qu'une question de ce genre ne devrait pas être posée à ce moment-ci. Normalement, il me semble—et je le suggère avec respect à l'honorable député—qu'il serait préférable d'inscrire une question de ce genre au *Feuilleton*. De toute façon, la question ayant été posée, l'honorable ministre voudra peut-être y répondre brièvement.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je ne sais si les renseignements que j'ai obtenus l'ont été à la suite d'une visite personnelle ou d'une communication téléphonique, mais j'ai un rapport sur la compagnie en question.

Je puis assurer l'honorable député que mon ministère s'intéresse vivement à cette affaire. Au fait, si ma mémoire est fidèle, nous envoyons le président de cette compagnie faire un voyage d'exploration des marchés aux États-Unis.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA SÉPARATION DU PAKISTAN ORIENTAL—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Peut-il dire si le gouvernement canadien serait prêt à donner son appui à la séparation du Pakistan oriental de la République du Pakistan?

M. l'Orateur: J'éprouve encore une fois des doutes sérieux au sujet de la recevabilité d'une question de ce genre. Toutefois, si le ministre veut y répondre brièvement, je n'y vois pas d'objection.

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je voudrais qu'on comprenne bien que le gouvernement du Canada n'appuie aucun mouvement tendant à la séparation du Pakistan oriental du Pakistan.

[Plus tard]

M. David MacDonald (Egmont): Je voudrais ajouter une question supplémentaire à celle qu'on a posée tout à l'heure au sujet des remarques que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a faites hier à la Chambre sur le

Pakistan oriental. A la lumière de celles qu'il vient de faire, veut-il retirer celles qu'il a faites hier après-midi et le gouvernement du Pakistan oriental s'est-il mis en rapport avec lui à leur sujet.

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. Mes remarques ont apparemment été mal interprétées et c'est pourquoi je voulais aujourd'hui, de ma propre initiative, préciser que je n'ai pas voulu appuyer la sécession hier après-midi en disant que j'appuyais le rétablissement au Pakistan oriental d'un gouvernement démocratique de caractère civil, de préférence représenté par les élus au cours des dernières élections.

PAKISTAN ORIENTAL—LES ACCUSATIONS DE GÉNOCIDE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement canadien a-t-il demandé au gouvernement du Pakistan la permission d'envoyer des observateurs au Pakistan oriental en vue de déterminer si, oui ou non, les accusations de génocide portées contre les Hindous, en particulier, sont fondées?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, une accusation de génocide a été adressée au secrétaire général des Nations Unies, mais celui-ci n'a pas jugé nécessaire de procéder à une enquête. Si, selon lui, l'accusation est justifiée, il lui incombe, je pense, d'instituer cette enquête.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE À LA HUDSON BAY MINING AND SMELTING COMPANY—LE RÈGLEMENT DU CONFLIT

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. A-t-il quoi que ce soit à annoncer à la Chambre à propos des pourparlers qui se déroulent actuellement à Winnipeg entre les syndicats et les employeurs concernant l'arrêt de travail qui paralyse depuis fort longtemps les installations de la Hudson Bay Mining and Smelting Company, à Flin Flon et à Snow Lake, dans le Nord du Manitoba?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le député et son collègue, l'honorable représentant de Mackenzie ont suivi de très près l'évolution de ce conflit ouvrier. Peu avant de me rendre à la Chambre, j'ai été avisé par les médiateurs fédéraux, MM. Kelly et Gunn, qu'un accord avait été conclu et que les deux parties en présence le signeraient dans le courant de la journée.

Des voix: Bravo!

M. Simpson: Monsieur l'Orateur, le ministre sait-il déjà quand le travail reprendra dans ces deux usines?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je ne saurais le dire précisément. Comme la grève dure depuis quatre mois et que le mal est maintenant fait au sein de la collectivité, j'engage les deux parties à reprendre le travail aussitôt que possible, de préférence dès lundi.